

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 02 JUILLET 2014

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur EZZEDINE, Monsieur POIRRIEZ, Madame PARDINI, Monsieur POLET, Madame RENAUX, Madame BLIN, Monsieur CIRY, Monsieur DELATTRE, Monsieur DELEVAQUE, Madame LEROY, Monsieur PAVONE
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Madame SEGARD, Monsieur MERESSE
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE Président du Conseil, Monsieur GROS, Monsieur NICOLAS, Monsieur FRANCOIS
- Personnalités Invitées : Monsieur KABILA Vice-Président Relations avec le monde socio-économique représentant Monsieur OURAK, Monsieur GRAMMONT, Madame MASSA TURPIN, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELPORTE, Monsieur DRAZETIC,, Monsieur COSTERMANS
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur TISON et Monsieur BAUDUIN à Monsieur JETTE, Monsieur GUILLAUME à Monsieur GROS
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université, Madame FRANCOIS, Monsieur MICHEL, Monsieur MORAUX, Monsieur DEBURGE

Monsieur JETTE, Président du Conseil, ouvre la séance.

Monsieur CARTIGNIES invite les conseillers nouvellement élus à se présenter. Monsieur CARTIGNIES donne ensuite la parole à Monsieur KABILA pour qu'il présente l'UVHC aux nouveaux conseillers puis présente à son tour l'IUT de Valenciennes.

Le quorum étant atteint, l'étude des différents points prévus à l'ordre du jour peut démarrer.

1) Approbation du compte rendu du conseil du 28 mai 2014 (Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du 27 mars 2014 est approuvé à l'unanimité.

2) Nouveaux Programmes Pédagogiques Nationaux S3 et S4 des DUT (Document distribué en séance du Conseil)

Monsieur CARTIGNIES invite les Chefs de département ou leur représentant à présenter les nouveaux Programmes Pédagogiques Nationaux des semestres 3 et semestres 4 pour la rentrée 2014.

L'ensemble des nouveaux Programmes Pédagogiques Nationaux est approuvé à l'unanimité.

3) Nouvelles mentions des Licences Professionnelles

(Document distribué en séance du Conseil)

Monsieur CARTIGNIES précise que l'arrêté du 27 mai 2014 fixe la nomenclature des mentions du diplôme nationale de licence professionnelle.

Monsieur GROS demande si c'est la mention ou le parcours qui doit apparaître sur le diplôme.

Monsieur CARTIGNIES répond que c'est la mention qui apparaît avant le parcours.

Madame LEROY regrette que le terme « International » n'apparaisse pas dans la nouvelle mention « Management et Gestion des Organisations » de la licence CAI.

Monsieur GROS regrette le terme « assistant » dans la nouvelle mention de la licence GPRH.

Monsieur CARTIGNIES propose alors d'utiliser pour la licence GPRH, la mention « Formation, compétences et emploi » à la place « d'assistant ».

Le changement de mention pour la licence GPRH est approuvé à l'unanimité

Monsieur CARTIGNIES invite alors les conseillers à se prononcer sur l'ensemble des nouvelles mentions.

Les nouvelles mentions sont adoptées à l'unanimité.

4) Contrat d'Objectifs et de Moyens

Monsieur JETTE donne la parole à Monsieur CARTIGNIES pour qu'il présente l'état d'avancement du Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Monsieur CARTIGNIES précise que l'université a demandé le 1^{er} juillet une dernière modification page 50 à propos de l'engagement de l'IUT à la politique de mutualisation initiée par l'université dans le cadre de la mutualisation des services.

Monsieur CARTIGNIES relate la présentation du futur Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage qui a eu lieu durant la journée Université d'été du 30 juin.

Monsieur KABILA précise que ce nouveau service ne sera pas un guichet unique.

Monsieur DELEVAQUE estime qu'il y a des raisons d'être inquiet quant au risque de redéploiements car il a été dit lors de la présentation du SCFCA que ce service comptait actuellement quatre personnes alors qu'il en faudrait dix pour assurer son bon fonctionnement.

Monsieur CARTIGNIES propose un vote sur la phrase puis un vote sur le COM dans son entier.

Monsieur GROS estime que la mutualisation est un mal nécessaire dans les grosses entreprises.

Monsieur DELEVAQUE souhaite qu'on supprime le terme « redéploiement » qui induit un déplacement d'office de personnes.

Monsieur PAVONE pense qu'on pourrait rédiger les phrases comme on l'entend.

Monsieur NICOLAS estime qu'on pourrait insister sur le fait que c'est l'IUT qui a la compétence prépondérante dans le domaine de l'alternance.

Monsieur CARTIGNIES craint qu'on déplace les deux cadres administratifs du service de la FC et du service de la FA.

Monsieur CARTIGNIES propose la phrase suivante : « Dans le cadre du dialogue, comme les autres composantes, l'IUT continue à participer, dans la limite de ses capacités, à la politique de mutualisation initiée par l'établissement »

La modification de la phrase en bas de la page 50 du COM est adoptée à l'unanimité

Monsieur CARTIGNIES propose alors aux conseillers de se prononcer sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens dans son entier avec la réserve sur le tableau des emplois enseignants et BIATSS

Le COM est adopté à l'unanimité avec la réserve sur les emplois

5) Questions diverses

Néant

*Réserve levée
avec la concertation
du COM*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 19h45.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES